

## Contribution financière à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération dans le cadre du projet Campus DATA Sciences et Cyber Sécurité

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;*

La principale structure de formation à la Cyber-Sécurité existant à ce jour sur le territoire breton se situe à Rennes. Au vu de l'enjeu de ce type de formation, les différents acteurs publics du territoire associés à l'Etat ont souhaité développer un second pôle dédié à cette thématique.

C'est l'objet du projet de création d'un Campus Data-Sciences et Cyber-Sécurité de Vannes, visant à réunir sur un même site l'ensemble des activités d'enseignement de l'université en intelligence des données, tant en termes de décisionnel que de cybersécurité.

L'opération s'appuie sur le site de l'ancienne délégation vannetaise de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, de par sa proximité immédiate avec le campus universitaire de Tohannic. Il a été acquis par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) fin 2021 pour les besoins de la présente opération.

Dans le cadre de cette opération, ce bâtiment bénéficiera d'une réhabilitation globale et d'une extension. Il est également prévu une rénovation énergétique des espaces existants (isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, réhabilitation de l'isolation des toitures notamment). L'objectif de mise en service du site correspond à la rentrée universitaire 2025.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par GMVA, qui en a évalué le coût global à hauteur de 18,52 M€ (acquisition du site, travaux et équipements).

Cette opération bénéficie d'un financement au titre du CPER 2021-2027 à hauteur de 18,02 M€ réparti de la manière suivante :

- GMVA : 4,160 M€
- Etat : 4 M€
- Région : 3,750 M€
- Département : 3,750 M€
- FCTVA : 2,360 M€

L'UBS, en tant qu'acteur déjà actif sur cette thématique à travers d'une part deux filières « Cyber Défense » et « Cyber Sécurité » de son école d'ingénieur et d'autre part ses formations « Informatique » et « Sciences des Données » de l'IUT de Vannes, entend prendre part à ce projet et par la même participer au rayonnement de son territoire.

Dans ce contexte, l'UBS souhaite verser, en une seule fois, une contribution en fonctionnement à GMVA d'un montant de 500 000 €, dans un but d'intérêt général et pour le soutien et la contribution au projet Campus DATA Sciences et Cyber Sécurité, projet dont la réussite est un enjeu de territoire.

**Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 décembre 2023**



### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le versement d'une contribution financière unique, facultative et à caractère général d'un montant de 500 000 € à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.

### Documents en annexe :

- Néant

<b>Décompte des votes :</b>			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	22
<i>Membres en exercice :</i>	28	<i>Pour :</i>	22
<i>Membres présents :</i>	16	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	6	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

